

# QUEBECEN.

BEATIFICATIONIS ET CANONIZATIONIS

VEN. SERVI DEI

**FRANCISCI DE MONTMORENCY LAVAL**

PRIMI EPISCOPI QUEBECENSIS

---

SUPER DUBIO

*An sententia Judicis subdelegati ab E<sup>m</sup>o ac R<sup>mo</sup> Archiepiscopo Quebecensi super cultu praefato V.S.D. non exhibito, seu super partitione Decretis sa. me. Urbani Papae VIII. sit confirmanda in casu et ad effectum de quo agitur ?*

---

NUM. I.

*Proc. fol. 22.*

Comme Sa Sainteté Leon treize a daigné enjoindre à la S. Congregation des Rites d'accorder des Lettres Rémissoriales et Compulsoires à l'effet d'instruire le procès de non culte dans la Cause de Béatification et Canonization du Vénérable Serviteur de Dieu François de Montmorency Laval premier Evêque de Québec, Nous les supérieur et Directeurs du Séminaire de Québec soussignés, dans la sèance du Conseil du seize Mars mil huit cents quatre vingt onze, avons nommé à l'effet de solliciter l'exécution de susdites lettres, le Tres Révèrend Thomas Etienne Hamel,

§. 1.  
Mandatum procuratoris Rev. D. Postulatoris.